

Ce portrait présente les principales données statistiques disponibles sur la profession de serveurs d'aliments et de boissons en lien avec la demande (les besoins en main-d'œuvre) et l'offre (la main-d'œuvre disponible).

Les périodes couvertes varient en fonction de la disponibilité des données au moment de la parution du portrait. Par exemple, celles provenant de l'Enquête nationale auprès des ménages sont de 2016 et celles issues du Module provincial-territorial des ressources humaines du Compte satellite en tourisme présentent les données jusqu'à 2019. Comme ce portrait se base sur des sources de données variées, le lecteur doit être particulièrement attentif aux sources et périodes de référence. Des informations sont présentées à la fin de ce document qui permettent de mieux comprendre les divergences qui peuvent parfois exister entre les sources pour des données similaires.

Les icônes suivants vous permettront de repérer:



MISE
À JOUR

Données qui ont été mises à jour depuis l'édition 2019-2020.



IMPACT
COVID

Données spécifiques à la pandémie. Ces informations sont principalement tirées d'une enquête auprès des travailleurs du tourisme menée en septembre 2020 pour le CQRHT.

VARIATIONS
RÉGIONALES

Identification des principaux écarts régionaux comparativement à la moyenne québécoise en s'appuyant surtout sur les données de l'Enquête auprès des ménages.

TABLE DES MATIÈRES

2	FAITS SAILLANTS DE L'ÉDITION 2021	9	CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS
3	CONTEXTE D'EXERCICE DU MÉTIER	11	RÉMUNÉRATION
4	RÉPARTITION SECTORIELLE	14	OFFRE DE MAIN-D'ŒUVRE ET ATTRACTIVITÉ FORMATION, ATTRAIT
5	EMPLOIS	16	RARETÉ DE MAIN-D'ŒUVRE POSTES VACANTS, PERSPECTIVES, ÉTAT D'ÉQUILIBRE
7	CARACTÉRISTIQUES DES TRAVAILLEURS	19	ANNEXES PROFIL DÉMOGRAPHIQUE ET CONDITIONS D'EMPLOI PAR SECTEUR, NOTES SUR LES SOURCES

Ce document a été produit grâce à la contribution financière de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT).

Avec la participation financière de:

Le CQRHT tient aussi à remercier les représentants de l'Association restauration Québec (ARQ) pour leur précieuse contribution à l'approfondissement des analyses présentées.

Commission
des partenaires
du marché du travail

Québec

* Le genre masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

Serveurs d'aliments et de boissons – Faits saillants de l'édition

2021 **3 305 emplois de serveurs d'aliments et de boissons de plus en restauration et en hébergement en 2019 comparativement à 2015, une hausse de 6%.**



Restauration:
2 713 emplois de plus

Entre 2015 et 2019, l'emploi des serveurs d'aliments et de boissons a augmenté de 5% en restauration. Les 15-24 ans continuent de composer la plus grande part de ces travailleurs (45%) pour ce secteur et on y retrouve une majorité de femmes (71%) et des non-immigrants (89%).



Hébergement:
592 emplois de plus

Entre 2015 et 2019, l'emploi des serveurs d'aliments et de boissons a augmenté de 19% en hébergement. On retrouve davantage de travailleurs de 35 ans et plus (63%) avec une très forte augmentation de ceux entre 35 et 44 ans (+ 25 points de pourcentage).



IMPACT COVID

71% des travailleurs de service en salle (serveurs, barmans, hôtesse, etc.) qui étaient en emploi avant la COVID avaient conservé ou regagné leur emploi en septembre 2020. Cette proportion était de 76% dans les zones non urbaines comparativement à 49% à Montréal.

En septembre 2020, seulement 33% des travailleurs de service en salle qui étaient en emploi avant la COVID avaient regagné ou conservé leur emploi en septembre 2020. À Montréal, ce pourcentage n'était que de 16%, comparativement à 60% dans les zones non urbaines.

De 2015 à 2019, les conditions de travail et salariales des serveurs d'aliments et de boissons se sont nettement améliorées, surtout en restauration.

Le salaire annuel moyen des serveurs d'aliments et de boisson en 2019 était de 25 800\$, une augmentation de 20% sur 2015 et qui est surtout due à l'augmentation du salaire horaire (+ 22%). Le pourboire représente en moyenne 59 % du salaire des serveurs d'aliments et de boissons.

De 2015 à 2019, le salaire annuel moyen des serveurs d'aliments et de boissons a quelque peu augmenté (+ 8%) pour atteindre 31 600\$. Cette augmentation est surtout due à l'augmentation du salaire horaire moyen (+ 19 %) puisque le nombre d'heures travaillées a quant à lui diminué (-8 %).

60% des serveurs d'aliments et de boissons travaillent à temps partiel. Pour les 15 à 24 ans qui représentent 45% de ces travailleurs, la moyenne est de 20 heures travaillées par semaine.

Beaucoup de serveurs d'aliments et de boissons travaillent à temps plein en hébergement (54%). Seul le groupe des 35 à 44 ans affiche une moyenne de 30h par semaine et plus cependant.



IMPACT COVID

60% des travailleurs de service en salle ont observé une détérioration de leurs conditions salariales et une diminution de leur nombre d'heures travaillées durant la première vague de la COVID.

Les conditions salariales se sont détériorées lors de la première vague pour 61% des travailleurs de service en salle et 56% ont dit avoir travaillé moins d'heures.

Au 4^e trimestre de 2020, plus de 1 000 postes vacants étaient encore affichés pour des emplois de serveurs d'aliments et de boissons ce qui ne représente qu'une baisse de 34% par rapport au 4^e trimestre de 2019.

Avec une demande encore bien présente au niveau de l'emploi et qui se multipliera à la reprise, l'accès aux serveurs d'aliments et de boissons constitue toujours une source d'inquiétude* due, entre autres, à la diminution du nombre de diplômés des programmes de formation liés à cette profession ainsi qu'aux mouvements de ces travailleurs au profit d'autres secteurs que la pandémie a pu engendrer suite à la fermeture des salles à manger pendant une longue période de temps.



IMPACT COVID

23% des travailleurs de service en salle ont indiqué en septembre 2020 qu'ils souhaitaient quitter le secteur. Dans le cas d'une perte définitive de leur emploi, c'est 39% qui se dirigeraient vers un autre secteur.

13% des travailleurs de service en salle ont indiqué en septembre 2020 qu'ils souhaitaient quitter le secteur. Dans le cas d'une perte définitive de leur emploi, c'est 40% qui se dirigeraient vers un autre secteur.

* Cette évaluation, basée sur les données présentées dans ce document, diffère de celle présentée dans le Diagnostic d'état d'équilibre du marché du travail de 2021 (Ministère du Travail, de l'Emploi et de la solidarité sociale) où il est estimé qu'il y aura équilibre, voire même surplus de serveurs d'aliments et de boissons en 2023 (voir page 18).

1. CONTEXTE D'EXERCICE DU MÉTIER

LES COMPÉTENCES ET FONCTIONS PEUVENT VARIER : Les fonctions de serveurs d'aliments et de boissons, de préposé au service des vins et/ou de sommeliers exigent des compétences en service à la clientèle, gestion et en supervision afin d'effectuer la mise en place des tables, cultiver la relation avec la clientèle, prendre les commandes et les servir, percevoir et traiter les plaintes et participer à la fermeture de l'établissement.

FORMATION ET QUALIFICATIONS REQUISES : La formation et les qualifications requises varieront grandement selon le type d'établissement et le poste à combler. Majoritairement, aucune expérience particulière n'est exigée, mais de l'expérience de contact avec la clientèle, comme commis-débarrasseur ou serveur au comptoir constitue un atout. Bien qu'aucune formation initiale ne soit requise, plusieurs employeurs favorisent les candidats possédant une formation et nombreux sont ceux qui exigent au moins le diplôme d'études secondaires (DES). Les employeurs d'établissement hôteliers et de gastronomie intermédiaire ou élevée peuvent demander un diplôme d'études professionnelles en service de restauration.

SAISONNALITÉ : Les emplois de serveurs d'aliments et de boissons ne sont pas en majorité des emplois saisonniers, ils peuvent l'être dans certaines régions éloignées qui dépendent fortement du tourisme. Des baisses saisonnières sont souvent enregistrées en janvier et février et des postes temporaires peuvent être créés en été lorsque la demande est très forte (ex. tourisme et ouverture des terrasses) pour répondre à la hausse de la demande.

NOUVELLES TECHNOLOGIES : Aucun changement technologique n'est anticipé à court ou moyen terme pouvant avoir une incidence sur le nombre d'emplois chez les serveurs d'aliments et de boissons.



IMPARTITION : La profession de serveurs d'aliments et de boissons n'est pas sujette à l'impartition en restauration sauf chez les services de traiteurs et de banquet qui ont recours à ce type de services.

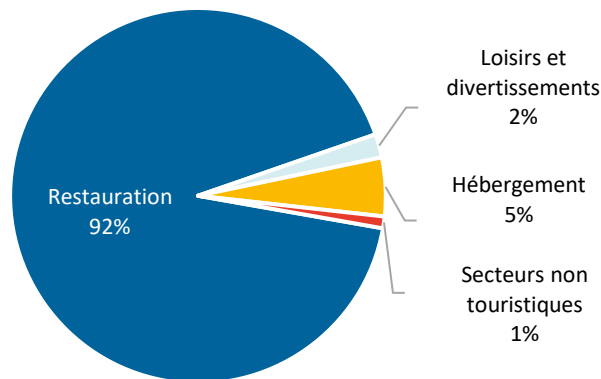
CONDITIONS DE TRAVAIL : Les conditions de travail sont sujettes à varier selon le type d'établissement, la saison ou l'achalandage. Il s'agit d'un travail à horaire atypique (heures variables, coupées et pouvant exiger de travailler les soirs, les fins de semaine et les jours fériés). La fonction exige de travailler de longues heures debout, à marcher et porter des plats. Le travail peut s'effectuer sous pression aux heures de pointe et demander de faire face à une clientèle parfois exigeante.

2. RÉPARTITION SECTORIELLE

LE QUÉBEC COMPTAIT EN 2016 PRÈS DE 52 800 SERVEURS D'ALIMENTS ET DE BOISSONS, DONT LA MAJORITÉ TRAVAILLAIENT DANS LE SECTEUR DU TOURISME* :

En 2016, 99% des serveurs travaillaient en tourisme, dont 92% dans le secteur de la restauration, 5% dans celui de l'hébergement et 2 % dans celui des loisirs et divertissements. Ceux qui œuvraient en loisirs et divertissements (environ 1 225) travaillaient dans des entreprises tels les clubs de golf et musées**. Les secteurs autres que le tourisme embauchent relativement peu de serveurs (1% soit moins de 700).

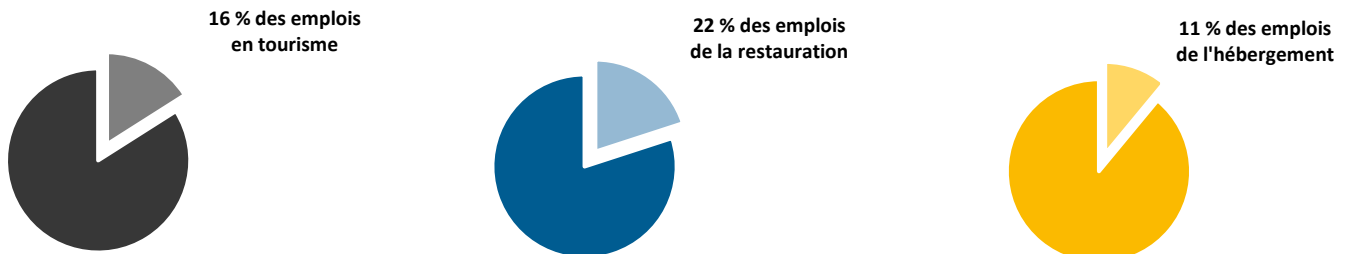
Répartition des serveurs d'aliments et de boissons par secteur, 2016



Source: Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages (ENM)*, 2016.



En 2019, les serveurs d'aliments et de boissons composaient 22% des emplois de la restauration, 11% des emplois de l'hébergement et 16% de tous les emplois de l'industrie touristique.



Source: Statistique Canada, Module provincial-territorial des ressources humaines du Compte satellite en tourisme pour RH Tourisme Canada, 2020

* Secteur du tourisme : La délimitation sectorielle utilisée par le CQRHT pour définir le secteur du tourisme est la même que celle utilisée par l'Organisation mondiale du tourisme (OMT). Elle comprend la restauration, l'hébergement (qui inclut les hôtels, campings et pourvoiries), les loisirs et divertissements à teneur touristique (ex. musées, attractions touristiques, festivals et événements, parcs d'attractions, golf et ski), les services de voyages (ex. information touristique) et le transport des personnes.

** Étant donné leur faible nombre, les données statistiques secondaires pour les serveurs d'aliments et de boissons du secteur des loisirs et divertissements ne sont pas disponibles.

3. EMPLOIS *



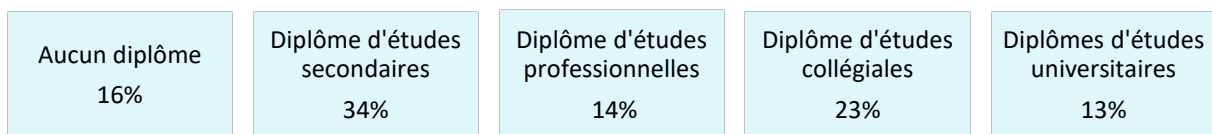
UNE CROISSANCE DE L'EMPLOI POUR LES SERVEURS D'ALIMENTS ET DE BOISSONS Les emplois de serveurs d'aliments et de boissons en restauration et en hébergement ont connu une augmentation de près de 3 300 emplois de 2015 à 2019, une hausse de 6 %. En nombre, c'est en restauration que la hausse a été la plus forte, soit de plus de 2 700 emplois (+ 5%) tandis que le secteur de l'hébergement, pour cette profession, présentait une augmentation de près de 600 emplois (+ 11%). Il est à noter que, dans le secteur de l'hébergement, toutes les professions liées à la restauration ont enregistré une hausse marquée des emplois.

Soulignons aussi que les pourcentages d'augmentation des emplois de serveurs d'aliments et de boissons sont plus élevés que ceux enregistrés dans leur secteur respectif.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI	2015	2019	VARIATION 2015-2019	TENDANCE
RESTAURATION				
Serveurs d'aliments et de boissons	50 004	52 717	2 713 (+ 5%)	↗
Secteur de la restauration	210 254	236 566	26 312 (+ 12%)	↗↗
HÉBERGEMENT				
Serveurs d'aliments et de boissons	3 089	3 681	592 (+ 19%)	↗↗
Secteur de l'hébergement	31 766	34 014	2 248 (+ 7%)	↗
COMPARAISON				
Total serveurs d'aliments et de boissons	53 093	56 398	3 305 (+ 6%)	↗
Industrie touristique	380 179	412 387	32 208 (+ 8%)	↗
Tous les emplois au Québec	4 097 000	4 341 200	244 200 (+ 6%)	↗

Source: Statistique Canada, *Module provincial-territorial des ressources humaines du Compte satellite en tourisme* pour RH Tourisme Canada, 2019 et Institut de la statistique du Québec, *État du marché du travail au Québec*, 2019 et 2015.

SCOLARITÉ DES SERVEURS D'ALIMENTS ET DE BOISSONS, TOUS LES SECTEURS (2016)



Source: Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages (ENM)*, 2016.

UNE PROPORTION ÉLEVÉE DE DIPLÔMÉS DES NIVEAUX POSTSECONDAIRES AU REGARD DES QUALIFICATIONS REQUISES : En 2016, 50% des serveurs n'avaient aucun diplôme ou seulement un diplôme d'études secondaires et 50% détenaient un diplôme d'études professionnelles ou supérieures. La scolarité élevée pour 50% des serveurs peut s'expliquer par le fait que beaucoup d'étudiants exercent cette profession en parallèle de leurs études. Les données n'indiquent cependant pas la proportion de diplômés de niveau DEP qui détiennent un DEP en service de la restauration.

L'Enquête auprès des travailleurs de la restauration** apporte un peu plus d'éclairage à l'égard de la spécialisation des diplômés détenus. Elle indique que 33 % des travailleurs en salle dans les restaurants détiennent un diplôme en restauration. Soulignons toutefois que la proportion qui détient un diplôme spécifiquement en service n'est pas connue.

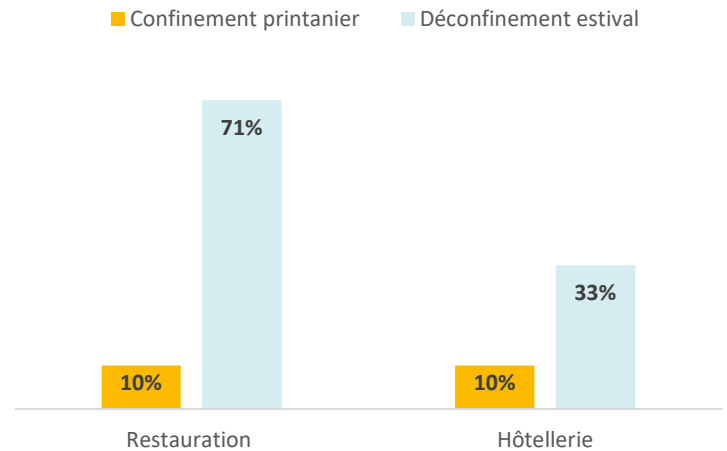
* Étant donné leur faible nombre, les données statistiques secondaires pour les serveurs d'aliments et de boissons du secteur des loisirs et divertissements ne sont pas disponibles. Des informations peuvent toutefois être obtenues en consultant https://cqrht.gc.ca/wp-content/uploads/2019/09/Rapport-final_Main-doeuvre_Hebnature-et-LD.pdf

** ARQ et CQRHT, *Enquête auprès des travailleurs de la restauration*, 2016. Les données n'indiquent cependant pas la proportion de diplômés de niveau DEP qui détiennent un DEP en service de la restauration.

DES MISES À PIED MASSIVES, MAIS LA RESTAURATION S’EST RELEVÉE ASSEZ RAPIDEMENT* : Alors que seulement 10% des travailleurs de service en salle en restauration et hébergement ont pu continuer de travailler lors du confinement printanier, le déconfinement estival a permis de faire remonter ce pourcentage à 71% dans le cas de la restauration et seulement 33% pour le secteur de l’hébergement.

Cette proportion nous indique que les entreprises de n’ont pas repris leurs activités comme auparavant, surtout dans le cas de l’hébergement, étant donné les limites imposées à la capacité d’accueil des établissements à cause des mesures sanitaires.

Pourcentage de travailleurs service en salle, **en emploi** durant les phases d’application des mesures sanitaires, 2020

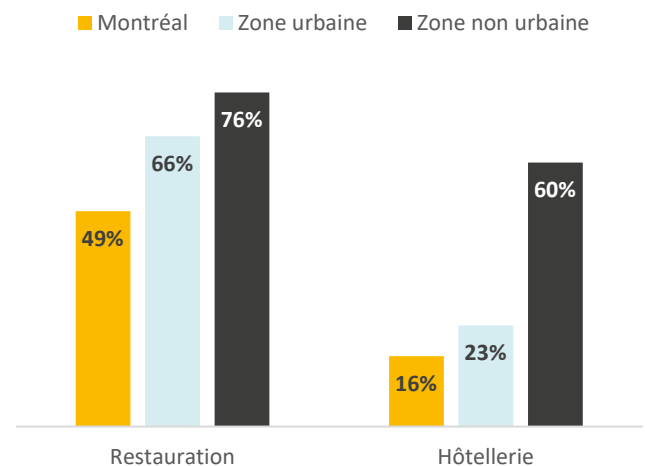


Sources: CQRHT, *Les travailleurs et travailleuses des restaurants en marge de la COVID-19* et *Les travailleurs et travailleuses de l’hôtellerie en marge de la COVID-19*, 2020.

Variations régionales

DES IMPACTS TRÈS DIFFÉRENTS SELON LE TYPE DE RÉGION: Au terme du déconfinement estival, soit juste avant la mise en place des mesures de confinement de deuxième vague, les travailleurs de salle dans les zones non urbaines** avaient regagné leur poste dans une proportion de 76% dans les restaurants et de 60% dans les hôtels. À Montréal cependant, ce pourcentage était de seulement 49% dans les restaurants et encore plus bas dans les hôtels, soit de 16%.

Proportion de travailleurs de service en salle **en emploi** au terme du déconfinement estival, selon les régions**, 2020



Source: CQRHT, Extraction spéciale des données de *l’Enquête auprès des travailleurs et travailleuses du tourisme en marge de la COVID-19*.

* Ces données sur les emplois durant la COVID tiennent compte de l’ensemble des travailleurs en service en salle, incluant les serveurs, hôtes, commis-débarasseurs, barman et plus.

** Pour cette étude, les régions administratives ont été regroupées en zones touristiques. Les régions de Montréal, de Laval, de l’Outaouais et de la Capitale-Nationale (y compris Charlevoix) font partie de la zone urbaine. Toutes les autres régions administratives ont été inclus dans la zone non urbaine.

4. CARACTÉRISTIQUES DES TRAVAILLEURS

RESTAURATION

PLUS DE 52 000 SERVEURS D'ALIMENTS ET DE BOISSONS EN RESTAURATION EN 2019 (UNE AUGMENTATION DE 5% COMPARATIVEMENT À 2015)

UNE MAJORITÉ DE FEMMES, MAIS UNE AUGMENTATION DE LA REPRÉSENTATION DES HOMMES : En 2019, 71% des serveurs étaient des femmes. De 2015 à 2019, le nombre d'hommes a toutefois augmenté de 5 points de pourcentage (pp).

UNE MINCE PROPORTION D'IMMIGRANTS: Globalement, les immigrants composent, en 2019, 17% des travailleurs en tourisme à travers la province. Au niveau des serveurs d'aliments et de boissons du secteur de la restauration, on en retrouve seulement 11%. Cette proportion est restée la même depuis 2015.

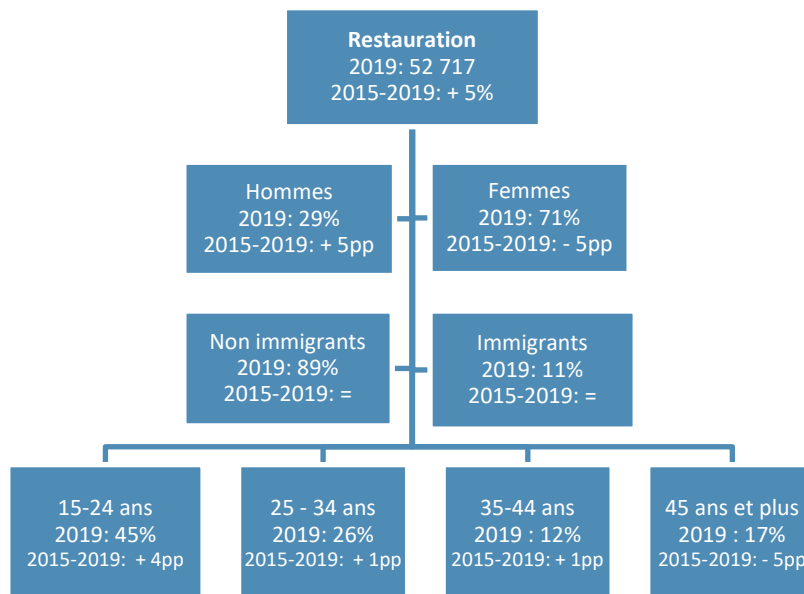
Variations régionales 2016 : Montréal et Laval comptent beaucoup de serveurs de la restauration immigrants. La Montérégie et l'Outaouais se situent dans la moyenne pour la proportion d'immigrants et, dans toutes les autres régions, ils sont peu ou pas présents.

UNE FORTE REPRÉSENTATION DES 15 À 24 ANS : Presque la moitié des serveurs d'aliments et de boissons avaient, en 2019, entre 15 et 24 ans. D'un autre côté, les travailleurs de 45 ans et plus qui ne représentent que 17% des serveurs d'aliments et de boissons sont le seul groupe affichant une baisse qui est de l'ordre de 5 points de pourcentage.

Variations régionales 2016 : La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine comprend une forte proportion de 55 ans et plus qui exercent la profession et une proportion plus faible chez les 15 à 24 ans.



PROFIL DES SERVEURS D'ALIMENTS ET DE BOISSONS DU SECTEUR DE LA RESTAURATION EN 2019 (ET VARIATION 2015-2019)



Source: Statistique Canada, Module provincial-territorial des ressources humaines du Compte satellite en tourisme pour RH Tourisme Canada, 2019.

HÉBERGEMENT

PLUS DE 3 600 SERVEURS D'ALIMENTS ET DE BOISSONS EN HÉBERGEMENT EN 2019 (UNE AUGMENTATION DE 19% COMPARATIVEMENT À 2015)

UN MÉTIER REPRÉSENTÉ EN GRANDE MAJORITÉ PAR LES FEMMES: En 2019, les femmes composaient 75% des serveurs du secteur de l'hébergement et les hommes 25%. De 2015 à 2019, la part de femmes a augmenté de 15 points de pourcentage (pp).

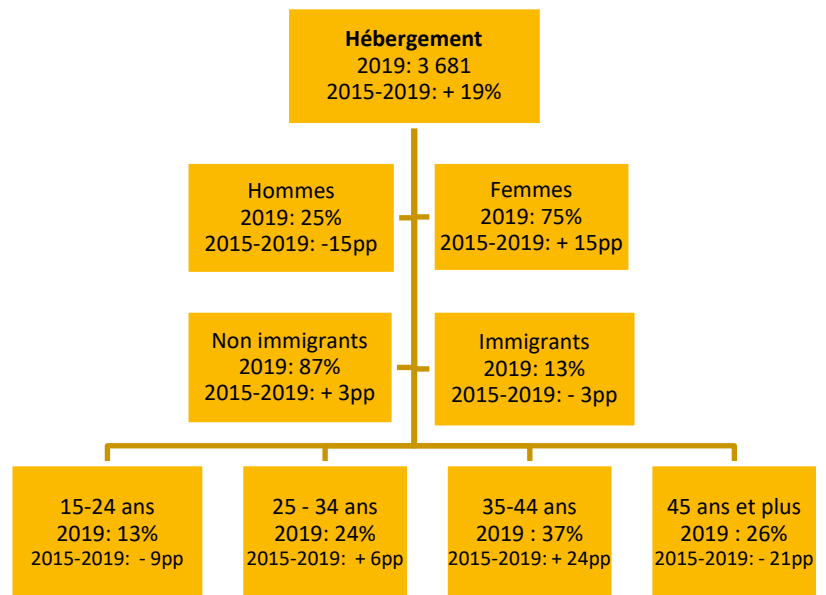
UNE FAIBLE REPRÉSENTATION DES IMMIGRANTS: La proportion d'immigrants au poste de serveurs d'aliments et de boissons dans le secteur de l'hébergement est de 13%. Entre 2015 et 2019, cette proportion a connu une diminution de 3 points de pourcentage.

Variations régionales 2016 : La proportion d'immigrants est très forte à Montréal (50%), Laval (41%) et en Montérégie (23%). Certaines régions ne comportent aucun serveur d'aliments et de boissons immigrants : Saguenay–Lac-Saint-Jean, Abitibi-Témiscamingue, Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord, Nord-du-Québec, Estrie et Centre-du-Québec.

UNE PLUS GRANDE PROPORTION DES 35 ANS ET PLUS: Les travailleurs de 35 ans et plus représentent 63% des serveurs d'aliments et de boisson pour le secteur de l'hébergement. Cette réalité est en complète opposition avec celle du secteur de la restauration où les 15 à 34 représentent 71% des travailleurs. On observe une augmentation exceptionnelle des 35 à 44 ans de l'ordre de 24 points de pourcentage, lorsque comparé à 2015.

Variations régionales 2016 : La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine comprend une forte proportion de 55 ans et plus qui exercent la profession et une proportion plus faible chez les 15 à 24 ans.

PROFIL DES SERVEURS D'ALIMENTS ET DE BOISSONS DU SECTEUR DE L'HÉBERGEMENT EN 2019 (ET VARIATION 2015-2019)



Source: Statistique Canada, Module provincial-territorial des ressources humaines du Compte satellite en tourisme pour RH Tourisme Canada, 2019.

* Les données n'indiquent cependant pas la proportion de diplômés de niveau DEP qui détiennent un DEP en service de la restauration.

** ARQ et CQRHT, Enquête auprès des travailleurs de la restauration, 2016.

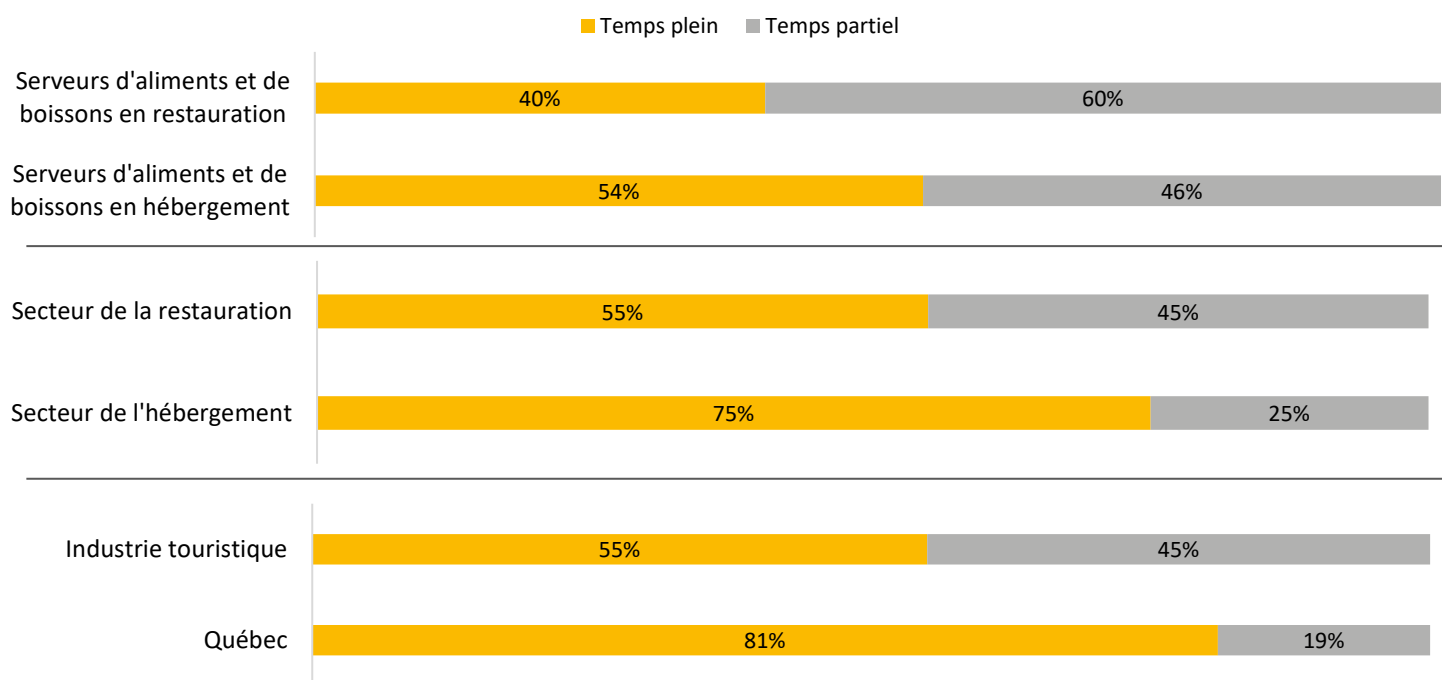
5. CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS



MISE À JOUR

DES EMPLOIS TRÈS MAJORITAIREMENT À TEMPS PARTIEL* : En 2019, les serveurs d'aliments et de boissons en restauration travaillaient pour la majorité à temps partiel (60%), une proportion qui est nettement plus élevée que celle des autres emplois en restauration (45%). La proportion de serveurs d'aliments et de boissons travaillant à temps partiel en hébergement, affichant 46%, est aussi nettement plus élevée que celle de la moyenne des emplois du secteur (25%) et du Québec (19%), mais similaire à la réalité de l'industrie touristique (45%).

Proportions selon le statut d'emploi, restauration et hébergement, 2019



Source: Statistique Canada, Module provincial-territorial des ressources humaines du Compte satellite en tourisme pour RH Tourisme Canada, 2019
Institut de la statistique du Québec, État du marché du travail au Québec 2019

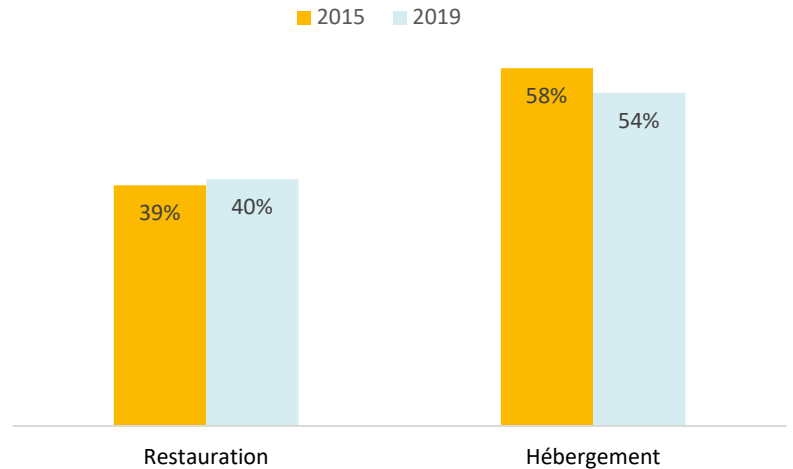
Variations régionales 2016 : Le temps plein chez les serveurs d'aliments et de boissons est la norme dans toutes les régions tant en hébergement qu'en restauration avec des pourcentages de temps plein qui varient entre 72% et 100%. Les seules exceptions étant Chaudière-Appalaches en restauration (60% de temps plein) et Saguenay-Lac-Saint-Jean en hébergement (50%).

* Selon Statistique Canada, la catégorie *temps plein* comprend les personnes occupées qui travaillaient habituellement 30 heures ou plus par semaine à leur emploi principal ou à leur unique emploi. Inversement, la catégorie *temps partiel* comprend les personnes occupées qui travaillaient habituellement moins de 30 heures par semaine à leur emploi principal ou à leur unique emploi.

** Un emploi saisonnier est généralement défini comme étant de moins de 40 semaines.

LES EMPLOIS À TEMPS PLEIN SONT RESTÉS PLUTÔT STABLES AVEC UNE LÉGÈRE DIMINUTION EN HÉBERGEMENT: De 2015 à 2019, la proportion de serveurs d'aliments et de boissons travaillant à temps plein a augmenté de 1 point de pourcentage en restauration et a diminué de 4 points de pourcentage en hébergement.

Évolution de la part des emplois de serveurs d'aliments et de boissons à temps plein



Source: Statistique Canada, *Module provincial-territorial des ressources humaines du Compte satellite en tourisme* pour RH Tourisme Canada, 2019
Institut de la statistique du Québec, État du marché du travail au Québec 2019

SEULS LES SERVEURS D'ALIMENTS ET DE BOISSONS DE 35 À 44 ANS TRAVAILLENT À TEMPS PLEIN: En restauration, les serveurs d'aliments et de boissons de 34 ans et moins travaillent majoritairement à temps partiel (moins de 30 heures).

Que ce soit en restauration ou en hébergement, les travailleurs de 35 ans et plus sont ceux travaillant plus d'heures que la moyenne (25 heures par semaine).

MOYENNE D'HEURES HEBDOMADAIRES TRAVAILLÉES PAR GROUPE D'ÂGE, 2019 (ESTIMATION)*	15-24 ANS	25-34 ANS	35-44 ANS	45 ANS ET +	MOYENNE
	Restauration	20	26	33	
Hébergement	16	19	30	26	25

Source: Statistique Canada, *Module provincial-territorial des ressources humaines du Compte satellite en tourisme* pour RH Tourisme Canada, 2019.

NOMBRE DE SEMAINES TRAVAILLÉES 2016	SAISONNIER			NON-SAISONNIER	
	1-13	14-26	27-39	40-48	49-52
RESTAURATION	10%	13%	9%	19%	48%
HÉBERGEMENT	10%	15%	11%	24%	39%

Source: Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages (ENM)*, 2016.

NOMBRE DE SEMAINES TRAVAILLÉES : Les serveurs d'aliments et de boissons travaillent en moyenne plus de semaines dans l'année en restauration qu'en hébergement.

*Basée sur une estimation de 50 semaines travaillées par année.

6. RÉMUNÉRATION*



DES SALAIRES RELATIVEMENT ÉLEVÉS EN HÉBERGEMENT ET UNE AUGMENTATION IMPORTANTE EN RESTAURATION: En 2019, le salaire annuel moyen des serveurs d'aliments et de boissons en restauration était de 25 891\$, une moyenne plus basse que celle du secteur, mais présentant une augmentation notable de 20% entre 2015 et 2019.

Le salaire annuel moyen des serveurs d'alimentation et de boisson en hébergement est de 31 608\$, un salaire qui avoisine celui de l'industrie touristique au Québec. L'augmentation de leur salaire a cependant été plutôt faible comparativement à la moyenne provinciale et touristique.

SALAIRES ET TRAITEMENTS ANNUELS MOYENS (\$) **	2015	2019	VARIATION 2015-2019	TENDANCE
RESTAURATION				
Serveurs d'aliments et de boissons	21 588	25 891	20%	↗↗↗
Secteur de la restauration	20 503	24 131	18%	↗↗↗
HÉBERGEMENT				
Serveurs d'aliments et de boissons	29 284	31 608	8%	↗
Secteur de l'hébergement	33 240	34 324	3%	↔↔
COMPARAISON				
Industrie touristique	26 768	30 872	15%	↗↗↗
Québec	41 960	47 836	14%	↗↗

Source: Statistique Canada, *Module provincial-territorial des ressources humaines du Compte satellite en tourisme* pour RH Tourisme Canada, 2019

Variations régionales 2016 : Le revenu d'emploi moyen le plus faible est observé en Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine et le plus élevé à Laval

Source: Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages*, 2016



L'augmentation du salaire horaire des serveurs d'aliments et de boissons est bien supérieure à celui du salaire minimum avec pourboire et de la moyenne provinciale, aussi bien en restauration qu'en hébergement.

Le salaire des serveurs en hébergement est beaucoup plus compétitif avec une moyenne supérieure de 4,86\$ par rapport à celui du secteur de la restauration.

SALAIRES HORAIRES MOYENS	2015	2019	VARIATION 2015-2019	TENDANCE
RESTAURATION				
Serveurs d'aliments et de boissons	17,12 \$	20,88 \$	22%	↗↗↗↗
Secteur de la restauration	15,00 \$	18,00 \$	20%	↗↗↗↗
HÉBERGEMENT				
Serveurs d'aliments et de boissons	21,66 \$	25,74 \$	19%	↗↗↗
Secteur de l'hébergement	17,69 \$	19,37 \$	9%	↗
COMPARAISON				
Industrie touristique	18,47 \$	21,34 \$	16%	↗↗↗
Québec	23,56 \$	26,65 \$	13%	↗↗
Salaire minimum avec pourboire	9,05 \$	10,05 \$	11%	↗↗

Source: Statistique Canada, *Module provincial-territorial des ressources humaines du Compte satellite en tourisme* pour RH Tourisme Canada, 2019

* Les données sur la rémunération ne sont pas actualisées. De 2015 à 2019, l'indice des prix à la consommation a progressé de 5,6 % au Québec. À moins d'avis contraire, elles comprennent aussi des ajustements tels les congés payés (maladie et vacances) ainsi que les pourboires le cas échéant.

** Le salaire annuel moyen est calculé en multipliant les heures annuelles moyennes travaillées avec le salaire horaire moyen.

SALAIRES HORAIRES MOYENS PAR GROUPE D'ÂGE (2019)

15-24 ANS	25-34 ANS	35-44 ANS	45 ANS ET +	MOYENNE SERVEURS D'ALIMENTS ET DE BOISSONS
RESTAURATION				
17,72 \$	22,38 \$	24,08 \$	21,67 \$	20,88 \$
HÉBERGEMENT				
17,97 \$	23,88 \$	28,66 \$	24,66 \$	25,74 \$

Source: Statistique Canada, Module provincial-territorial des ressources humaines du Compte satellite en tourisme pour RH Tourisme Canada, 2019

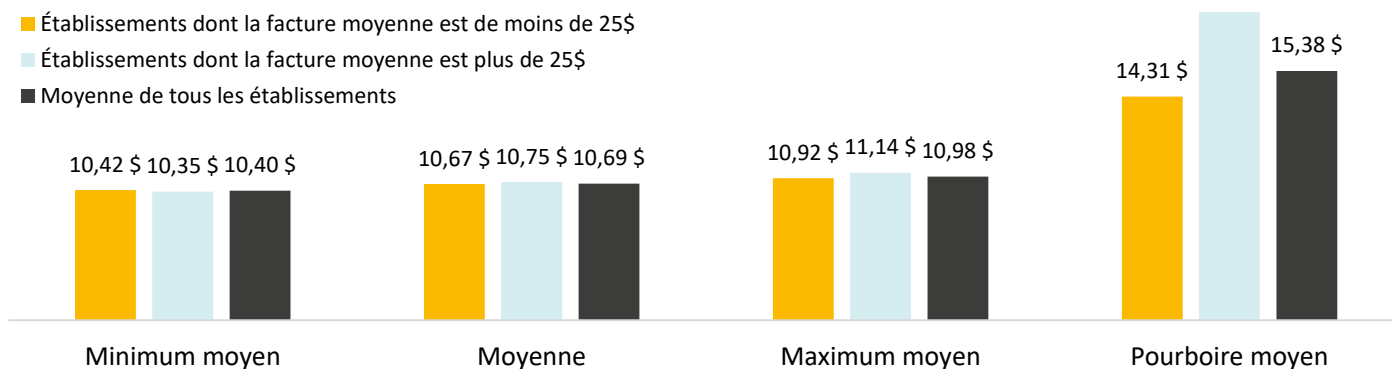
Les 15-24 ans, qui composent presque la moitié des serveurs d'aliments et de boissons en restauration et qui travaillent majoritairement à temps partiel font un salaire horaire 3,16\$ plus bas que la moyenne de leur secteur.

Les 35-44 ans sont les travailleurs pour qui le salaire horaire moyen est le plus élevé.

LE MONTANT DE LA FACTURE MOYENNE N'À PAS D'IMPACT SUR LE SALAIRE, MAIS IL EN EST LE CAS POUR LES POURBOIRES: Que ce soit un établissement dont la facture moyenne est de moins de 25\$ ou plus de 25\$, le salaire des serveurs reste plus ou moins le même (entre 10,42\$/h et 11,14\$/h). Cependant, la facture moyenne aura un impact important sur le montant du pourboire que recevra le serveur, soit une différence de 3,52\$ en moyenne. La proportion du pourboire sur le salaire est d'en moyenne 59%.

Les données de l'enquête de l'ARQ ci-dessous ne comprennent pas les ajustements tels les congés payés (maladie et vacances) qui sont inclus dans les données du Module provincial-territorial des ressources humaines en tourisme qui sont citées plus haut. Ceci peut en partie expliquer les écarts observés entre les deux sources.

Salaires horaires moyens selon la facture, en 2018 (\$/h)



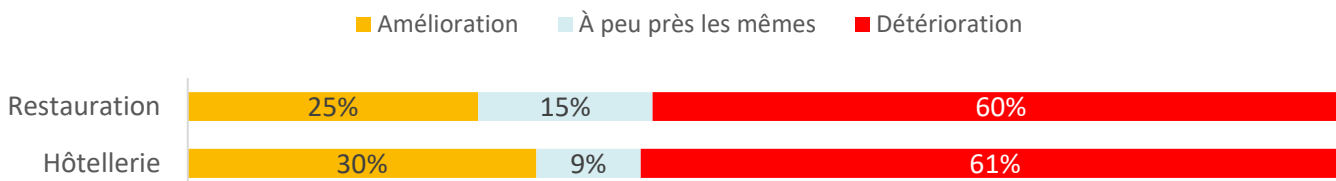
Source : ARQ, Enquête annuelle sur les salaires, 2019.

Note : Sondage effectué par l'ARQ auprès de 332 propriétaires de restaurants membres (différents secteurs), entre le 17 mai et le 13 juin 2019, sur le Web. De ces 332 répondants, 68,7 % considèrent avoir une facture moyenne par personne sous les 25 \$ et 31,3 % au-dessus de ce montant.

IMPACT COVID

LA COVID A EU DES IMPACTS NÉGATIFS SUR LES CONDITIONS SALARIALES DES SERVEURS D'ALIMENTS ET DE BOISSONS : Les conditions salariales se sont détériorées pour plus de la moitié des serveurs de la restauration (60%) et de l'hébergement (61%). La diminution des heures de travail (voir p.13) ainsi que les restrictions concernant les salles à manger et leurs capacités d'accueil a probablement réduit le salaire perçu que le montant des pourboires.

Impact de la pandémie sur les conditions salariales des travailleurs en service en salle en emploi



Source : CQRHT, Étude sur les impacts de la COVID-19 sur les travailleurs du tourisme, extraction spéciale, 2020

MOINS D'HEURES POUR LES SERVEURS D'ALIMENTS ET DE BOISSONS : Considérant qu'une majorité des serveurs d'aliments et de boissons travaillent à temps partiel, il n'est pas surprenant de voir que le nombre d'heures annuellement travaillées soit aussi bas comparativement aux moyennes de leur secteur respectif. En restauration, ils travaillent 35% moins d'heures et en hébergement 44% de moins.

De plus, les deux secteurs présentent une diminution des heures travaillées pour cette profession entre 2015 et 2019. La situation touche davantage le secteur de l'hébergement qui affiche une diminution de 9%.

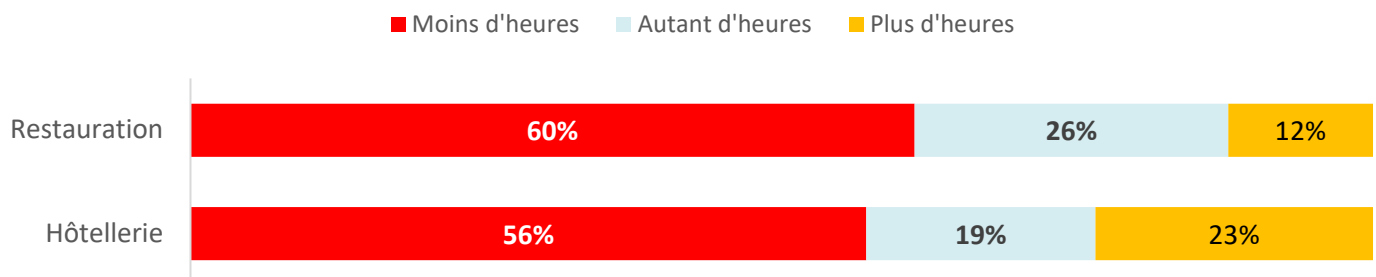
HEURES ANNUELLES MOYENNES TRAVAILLÉES	2015	2019	VARIATION 2015-2019	TENDANCE
RESTAURATION				
Serveurs d'aliments et de boissons	1 261	1 240	- 2%	↔
Secteur de la restauration	1 708	1 674	- 2%	↔
Hébergement				
Serveurs d'aliments et de boissons	1 352	1 228	- 9%	↘
Secteur de l'hébergement	1 879	1 772	- 6%	↘
COMPARAISON				
Industrie touristique	1 449	1 447	0%	↔
Québec	1 781	1 795	1%	↔

Source: Statistique Canada, *Module provincial-territorial des ressources humaines du Compte satellite en tourisme* pour RH Tourisme Canada, 2019

 **IMPACT COVID**

MOINS D'HEURES DE TRAVAIL POUR LES TRAVAILLEURS DE SERVICES EN SALLE: Le nombre d'heures travaillées a diminué pour la majorité des travailleurs de services en salle aussi bien en restauration (60%) qu'en hôtellerie (56%), un facteur qui peut expliquer en partie la détérioration des conditions salariales observées plus haut.

Comparaison des heures travaillées avant et durant la COVID, travailleurs en service en salle



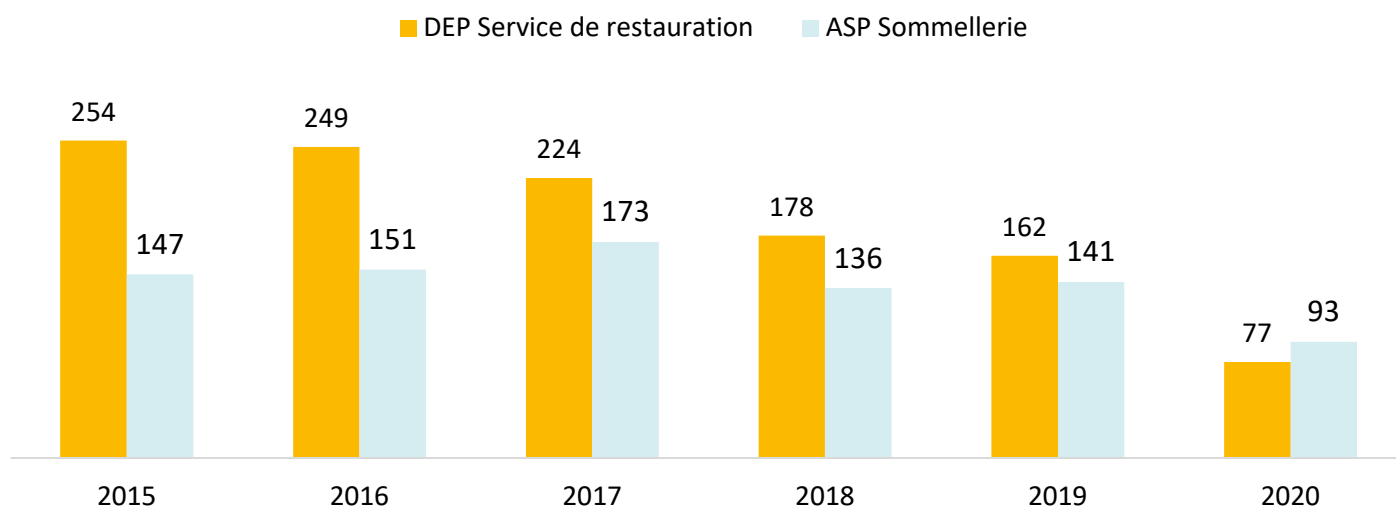
Source : CQRHT, *Étude sur les impacts de la COVID-19 sur les travailleurs du tourisme*, extraction spéciale, 2020

7. OFFRE DE MAIN-D'ŒUVRE ET ATTRACTIVITÉ



DIMINUTION DU NOMBRE DE DIPLÔMÉS AUX PROGRAMMES DE FORMATION DE SERVICE EN RESTAURATION: Entre 2013 et 2019, le nombre de diplômés de programmes en lien avec la profession de serveur d'aliments et de boissons a considérablement chuté. Au niveau du DEP en service de restauration, le nombre de diplômés a diminué de 69% entre 2015 et 2020. Les chiffres ne sont guères plus optimistes du côté de l'ASP en sommellerie qui affiche une diminution de 37% pour cette même période de temps.

Évolution du nombre de diplômés dans des programmes en lien avec la profession de directeur de la restauration, 2015-2020



Sources : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, adapté de l'enquête *La relance au collégial en formation technique*, 2019

BEAUCOUP DE DIPLÔMÉS TRAVAILLENT COMME SERVEURS : 75% des diplômés 2013 du DEP en Service de la restauration et 64% des diplômés 2013 de l'ASP en Sommellerie travaillaient comme serveurs en 2015. Il n'y a qu'un seul programme au niveau collégial où l'on trouve des diplômés qui deviennent serveurs, soit le DEC Technique en gestion hôtelière avec 7,6% des diplômés de 2016 qui exercent le métier de serveurs en 2018.

DESTINATION DES DIPLÔMÉS				
PROGRAMME DE FORMATION	NOMBRE DE DIPLÔMÉS (2013)	NOMBRE ET% QUI TRAVAILLENT COMME SERVEUR (2015)	NOMBRE DE DIPLÔMÉS (2016)	NOMBRE ET% QUI TRAVAILLENT COMME SERVEUR (2018)
DEP Service de la restauration	304	228 (75%)	249	nd
ASP Sommellerie	113	72 (64%)	151	nd
DEC Gestion hôtelière	194	25 (13%)	133	10 (7,6%)

Source: Ministère de l'Éducation de de l'Enseignement supérieur. Adapté des enquêtes : *La relance au collégial en formation technique* et *La relance au secondaire en formation professionnelle*, 2017.

DES RISQUES ÉLEVÉS DE PERTE DE TRAVAILLEURS AU PROFIT D'AUTRES SECTEURS DEPUIS LA COVID-19: Même en temps de pandémie, la situation d'emploi idéale pour une majorité de travailleurs de service en salle serait de rester en restauration. Il n'en reste pas moins que 23% des travailleurs de service en salle en restauration et 13% en hôtellerie veulent quitter le secteur.

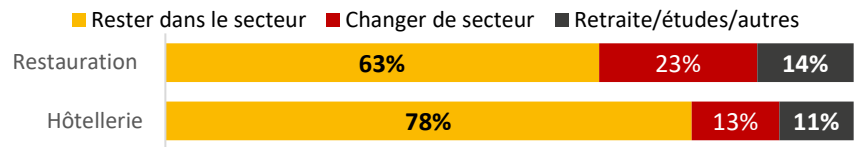
Ces proportions doublent lorsque les travailleurs ont été interrogés sur ce qu'ils feraient en cas de perte d'emploi, 39% en restauration quitteraient le secteur contre 40% en hôtellerie.

Malgré les conditions salariales plus attrayantes en hôtellerie, on observe que plus de travailleurs de l'hôtellerie opteraient pour quitter le secteur, ceci probablement parce que la reprise sera plus longue dans ce secteur à cause, entre autres, de la fermeture des frontières et des impacts de la diminution du tourisme d'affaires et international sur l'hôtellerie.

FORTE DIMINUTION DE L'ATTRAIT DES CARRIÈRES DANS LES SECTEURS DE LA RESTAURATION ET DE L'HÉBERGEMENT: Une étude menée à l'échelle du Canada pour RH Tourisme Canada a révélé que le pourcentage de répondants qui considèrent que les carrières en restauration et hébergement sont attrayantes a diminué de moitié depuis la COVID.

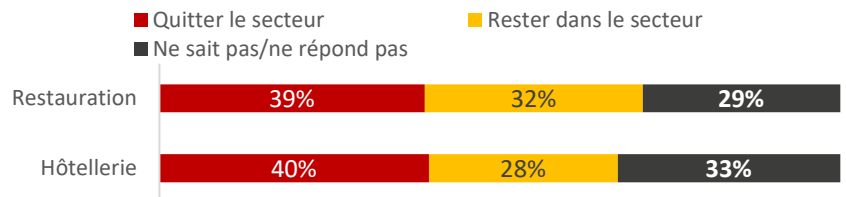
MALGRÉ LA PANDÉMIE, LA PERCEPTION DE LA PROFESSION DE SERVEURS D'ALIMENTS ET DE BOISSONS COMME CARRIÈRE PROFESSIONNELLE S'EST AMÉLIORÉE: 5% de Canadiens de plus perçoivent la profession de serveurs d'aliments et de boissons comme étant une carrière en 2020 comparativement à 2017.

Situation d'emploi idéale post-COVID, travailleurs de service en salle



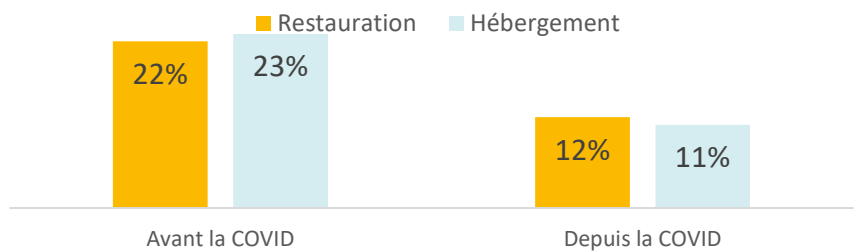
Source : CQRHT, *Étude sur les impacts de la COVID-19 sur les travailleurs du tourisme*, extraction spéciale, 2020

Parcours professionnel des travailleurs de service en salle en cas de perte d'emploi



Source : CQRHT, *Étude sur les impacts de la COVID-19 sur les travailleurs du tourisme*, extraction spéciale, 2020

Pourcentage de Canadiens percevant une carrière en tourisme comme étant désirable



Sources : Le Conference Board et RH Tourisme Canada, *Résultat essentiel : Le tourisme, un secteur de choix pour l'emploi*, 2017 et Léger et RH Tourisme Canada, *Évaluation des perceptions du secteur touristique comme lieu de travail au Canada*, 2020.

PERCEPTION À L'ÉGARD DU PARCOURS PROFESSIONNEL DES SERVEURS D'ALIMENTS ET DE BOISSONS EN TOURISME	2017	2020
Emploi temporaire seulement	50%	37%
Tremplin vers d'autres emplois	38%	39%
Carrière professionnelle	7%	12%
Ne sait pas	5%	13%

Sources : Le Conference Board et RH Tourisme Canada, *Résultat essentiel : Le tourisme, un secteur de choix pour l'emploi*, 2017 et Léger et RH Tourisme Canada, *Évaluation des perceptions du secteur touristique comme lieu de travail au Canada*, 2020.

8. RARETÉ DE MAIN-D'OEUVRE



AUGMENTATION CONSTANTE DES POSTES VACANTS DE SERVEURS D'ALIMENTS ET DE BOISSONS AVANT LA COVID : Tous les trimestres de 2019 présentaient une augmentation du nombre de postes vacants par rapport à la situation de 2019. Le premier trimestre de 2020, avant la pandémie, affichait aussi un important bond du nombre de postes vacants avec un total de 2 485.



Au quatrième trimestre de 2020, il y avait 1 095 postes vacants de serveurs d'aliments et de boissons, un nombre encore substantiel compte tenu des impacts des mesures de confinement de deuxième vague comme les fermetures définitives ou temporaires et la fermeture des salles à manger.

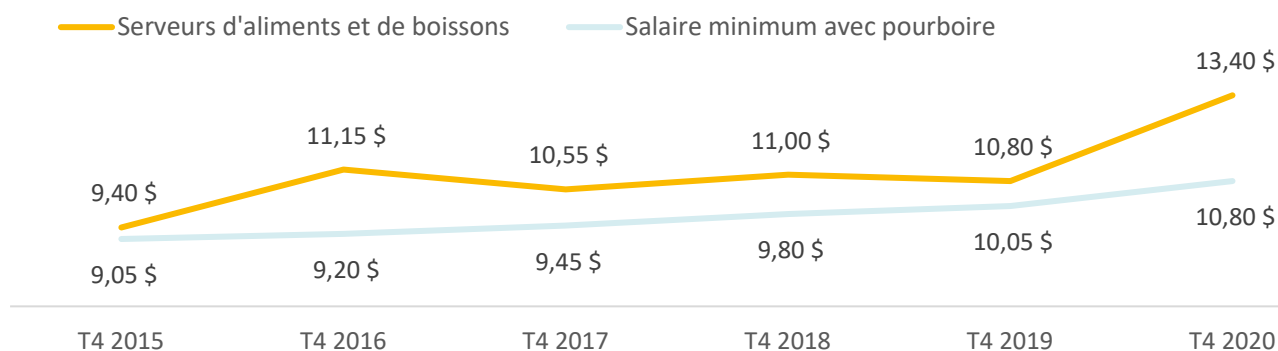
POSTES VACANTS, SERVEURS D'ALIMENTS ET DE BOISSONS TOUS LES SECTEURS D'EXERCICE DE LA PROFESSION, 2017-2020					
	2017	2018	2019	2020	Variation 2017-2019
1er trimestre	665	1 045	980	2 485	+ 47 %
2e trimestre	1 505	1 945	2 310	NA	+ 53 %
3e trimestre	1 840	1 955	2 155	NA	+ 17 %
4e trimestre	1 115	1 365	1 660	1 095	+ 49 %

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS)*, 2021.



LES SALAIRES OFFERTS AUX SERVEURS D'ALIMENTS ET DE BOISSONS AVAIENT FORTEMENT PROGRESSÉ EN 2020 : En 2020, l'écart entre le salaire minimum avec pourboire et celui des serveurs d'aliments et de boissons était le plus fort depuis 2015 avec une différence de 2,60\$ de l'heure.

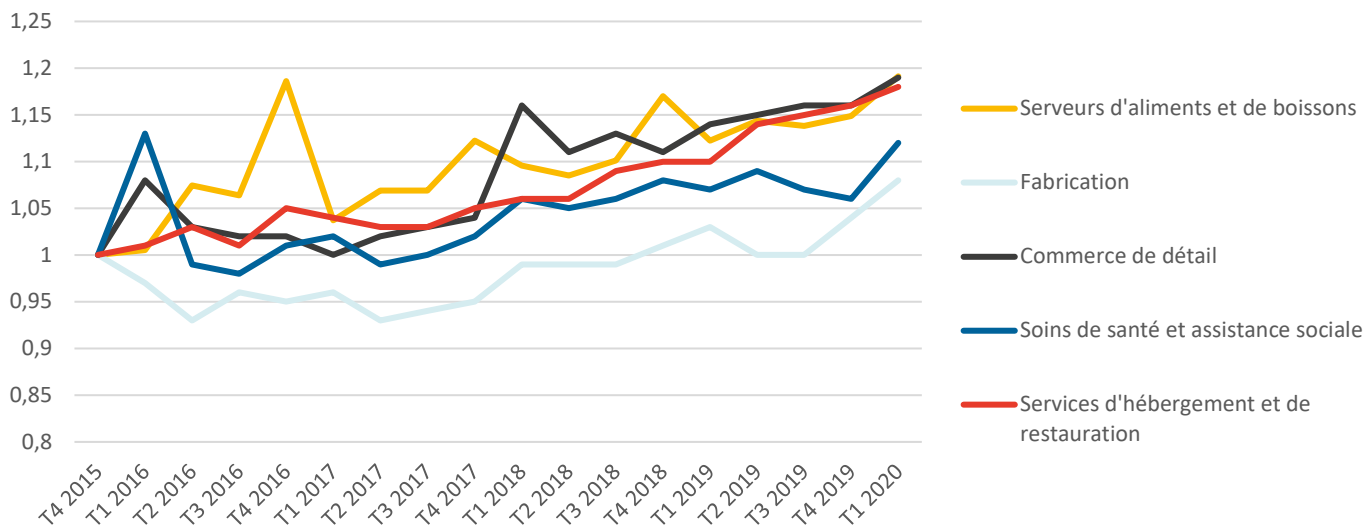
Salaire offert aux serveurs d'aliments et de boissons, tous les secteurs d'exercice de la profession, quatrième trimestre, 2015 à 2020



Source : Statistique Canada, *Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS)*, 2021.

LA PROGRESSION DU SALAIRE DES SERVEURS D'ALIMENTS ET DE BOISSONS EST, EN 2020, SIMILAIRE À CELLE DU SECTEUR DU COMMERCE AU DÉTAIL ET DES SERVICES D'HÉBERGEMENT ET DE RESTAURATION.

Comparaison des salaires offerts, profession de serveur d'aliments et de boissons et secteurs industriels Octobre 2015 à mars 2020 (T4 2015 =1.0)



Source : Statistique Canada, *Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS)*, 2020.

UN ÉTAT D'ÉQUILIBRE QUI IRAIT EN S'AMÉLIORANT: Emploi Québec estime qu'il y aura un surplus ou léger surplus de l'offre de main-d'œuvre pour la profession de serveurs d'aliments et de boissons en général au Québec ainsi que dans 10 régions administratives* d'ici 2023. L'état d'équilibre restera inchangé pour cinq régions : Bas-Saint-Laurent, Centre-du-Québec, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Montérégie et Montréal tandis que deux nouvelles l'acquerront : Côte-Nord et Nord-du-Québec ainsi que la Mauricie.

NOTE : Étant donné l'importance des difficultés de recrutement –même en temps de pandémie, la plupart des observateurs de l'industrie touristique estiment que les déficits sont sous-évalués.

État d'équilibre de la profession de serveurs d'aliments et de boissons à court et moyen terme

Région	Court-terme	2023	Tendance
Abitibi-Témiscamingue	Équilibre	Léger surplus	↗
Bas Saint-Laurent	Équilibre	Équilibre	↔
Capitale-Nationale	Équilibre	Léger surplus	↗
Centre-du-Québec	Équilibre	Équilibre	↔
Chaudière-Appalaches	Équilibre	Léger surplus	↗
Côte-Nord et Nord-du-Québec	Déficit	Équilibre	↗↗
Estrie	Équilibre	Léger surplus	↗
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Équilibre	Équilibre	↔
Lanaudière	Équilibre	Léger surplus	↗
Laurentides	Équilibre	Léger surplus	↗
Laval	Équilibre	Léger surplus	↗
Mauricie	Léger déficit	Équilibre	↗
Montérégie	Équilibre	Équilibre	↔
Montréal	Équilibre	Équilibre	↔
Outaouais	Équilibre	Surplus	↗↗
Saguenay-Lac-St-Jean	Léger déficit	Équilibre	↗
RMR de Montréal	Équilibre	Léger surplus	↗
RMR de Québec	Équilibre	Léger surplus	↗
Ensemble du Québec	Équilibre	Léger surplus	↗

Source : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la solidarité sociale, *État d'équilibre du marché du travail*, 2021.

Sommaire des diagnostics régionaux pour la profession de serveurs d'aliments et de boissons

	Déficit	Léger déficit	Équilibre	Léger surplus	Surplus
Court-terme	1	2	15	0	0
2023	0	0	8	9	1

Source : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la solidarité sociale, *État d'équilibre du marché du travail*, 2021.

* Interprétation des diagnostics:

Déficit ou léger déficit = main-d'œuvre insuffisante pour répondre aux besoins des employeurs

Équilibre = autant de main-d'œuvre disponible que de postes à pourvoir

Léger surplus ou surplus = main-d'œuvre plus nombreuse que les postes à pourvoir

ANNEXES

Données par secteur et région administrative

Notes sur les sources

9. RÉGIONS

LES SERVEURS D'ALIMENTS ET DE BOISSONS, SECTEUR DE LA RESTAURATION														
	Nombre	Profil					% d'immigrants	Conditions d'emploi						
		15-24 ans	25-34 ans	35-54 ans	55 ans et +	Régime de travail		Nombre de semaines travaillées					Revenu d'emploi moyen	
						Temps plein		Temps partiel	1-13	14-26	27-39	40-48		49-52
00- Ensemble du Québec	54 520	42%	25%	23%	11%	13%	42%	58%	10%	13%	9%	19%	48%	18 390\$
01- Bas-Saint-Laurent	1 100	42%	14%	31%	12%	4%	52%	48%	14%	15%	9%	14%	48%	18 648\$
02- Saguenay-Lac-St-Jean	1 600	37%	19%	30%	13%	2%	35%	65%	9%	12%	9%	13%	56%	17 256\$
03- Capitale-Nationale	6 025	45%	26%	19%	10%	6%	45%	55%	9%	12%	10%	20%	49%	20 005\$
04- Mauricie	1 820	32%	25%	28%	15%	2%	39%	61%	9%	10%	8%	15%	58%	18 546\$
05- Estrie	2 220	46%	21%	23%	9%	6%	40%	60%	11%	11%	10%	19%	49%	17 793\$
06- Montréal	14 030	40%	32%	20%	8%	29%	42%	58%	11%	15%	10%	23%	41%	17 922\$
07- Outaouais	2 370	47%	24%	20%	9%	9%	41%	59%	10%	14%	10%	20%	46%	16 668\$
08- Abitibi-Témiscamingue	880	44%	18%	28%	10%	2%	42%	58%	11%	16%	10%	19%	44%	18 020\$
09- Côte-Nord	640	38%	16%	35%	11%	2%	50%	50%	9%	17%	13%	19%	42%	17 609\$
10- Nord-du-Québec	155	45%	19%	23%	13%	0%	53%	47%	16%	13%	0%	16%	56%	14 930\$
11- Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	555	29%	17%	28%	27%	2%	61%	39%	16%	31%	18%	10%	26%	14 740\$
12- Chaudière-Appalaches	2 800	48%	15%	24%	13%	3%	41%	59%	9%	11%	8%	18%	53%	18 372\$
13- Laval	2 300	40%	28%	22%	9%	20%	45%	55%	10%	11%	8%	19%	52%	20 405\$
14- Lanaudière	2 875	42%	20%	27%	11%	6%	43%	57%	9%	12%	10%	17%	52%	18 230\$
15- Laurentides	4 035	37%	24%	27%	12%	5%	42%	58%	10%	10%	9%	20%	51%	19 395\$
16- Montérégie	9 395	43%	22%	24%	12%	10%	40%	60%	10%	12%	8%	18%	53%	18 550\$
17- Centre-du-Québec	1 735	44%	21%	21%	14%	2%	34%	66%	8%	11%	9%	18%	54%	16 607\$

Source: Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages (ENM)*, 2016.

9. RÉGIONS

LES SERVEURS D'ALIMENTS ET DE BOISSONS, SECTEUR DE L'HÉBERGEMENT															
	Nombre	Profil					% d'immigrants	Conditions d'emploi							Revenu d'emploi moyen
		15-24 ans	25-34 ans	35-54 ans	55 ans et +	Régime de travail		Nombre de semaines travaillées							
						Temps plein		Temps partiel	1-13	14-26	27-39	40-48	49-52		
00- Ensemble du Québec	3 290	25%	18%	32%	25%	16%	58%	42%	10%	15%	11%	24%	39%	27 123\$	
01- Bas-Saint-Laurent	185	29%	13%	32%	26%	0%	51%	49%	22%	24%	16%	5%	32%	16 682\$	
02- Saguenay-Lac-St-Jean	115	46%	0%	31%	23%	0%	48%	52%	8%	28%	16%	16%	32%	16 219\$	
03- Capitale-Nationale	535	21%	18%	29%	32%	4%	58%	42%	9%	12%	10%	25%	42%	28 885\$	
04- Mauricie	165	27%	15%	39%	18%	6%	69%	31%	0%	25%	6%	38%	31%	25 973\$	
05- Estrie	110	24%	24%	24%	28%	0%	27%	73%	14%	32%	14%	9%	32%	19 570\$	
06- Montréal	645	21%	26%	33%	20%	41%	64%	36%	11%	11%	10%	30%	39%	33 362\$	
07- Outaouais	280	14%	24%	41%	21%	13%	75%	25%	3%	5%	8%	32%	51%	32 698\$	
08- Abitibi-Témiscamingue	70	21%	21%	29%	29%	0%	45%	55%	0%	18%	18%	0%	64%	19 960\$	
09- Côte-Nord	25	33%	33%	0%	33%	0%	67%	33%	33%	33%	0%	33%	0%	9 744\$	
10- Nord-du-Québec	45	100%	0%	0%	0%	0%	44%	56%	44%	33%	0%	0%	22%	9 977\$	
11- Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	90	26%	11%	37%	26%	0%	76%	24%	24%	24%	10%	10%	33%	15 865\$	
12- Chaudière-Appalaches	105	39%	9%	17%	35%	10%	52%	48%	24%	19%	19%	14%	24%	17 737\$	
13- Laval	110	38%	19%	29%	14%	50%	33%	67%	11%	17%	17%	22%	33%	31 947\$	
14- Lanaudière	115	20%	15%	40%	25%	9%	57%	43%	9%	17%	9%	26%	39%	24 609\$	
15- Laurentides	215	31%	10%	40%	19%	12%	50%	50%	13%	5%	18%	23%	43%	27 381\$	
16- Montérégie	355	24%	15%	25%	35%	23%	64%	36%	5%	14%	9%	26%	46%	31 989\$	
17- Centre-du-Québec	105	0%	21%	47%	32%	0%	30%	70%	10%	10%	0%	30%	50%	21 958\$	

Source: Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages (ENM)*, 2016.

9. RÉGIONS

LES SERVEURS D'ALIMENTS ET DE BOISSONS, SECTEUR DES LOISIRS ET DIVERTISSEMENTS														
	Nombre	Profil					% d'immigrants	Conditions d'emploi						
		15-24 ans	25-34 ans	35-54 ans	55 ans et +	Régime de travail		Nombre de semaines travaillées					Revenu d'emploi moyen	
						Temps plein		Temps partiel	1-13	14-26	27-39	40-48		49-52
00- Ensemble du Québec	1 670	44%	18%	22%	15%	6%	43%	57%	19%	26%	17%	17%	22%	16 547\$
01- Bas-Saint-Laurent	30	71%	0%	0%	29%	0%	25%	75%	75%	25%	0%	0%	0%	nd
02- Saguenay-Lac-St-Jean	30	38%	38%	25%	0%	0%	22%	78%	33%	22%	0%	0%	44%	nd
03- Capitale-Nationale	145	17%	10%	47%	27%	0%	55%	45%	10%	29%	16%	10%	35%	23 931\$
04- Mauricie	45	38%	63%	0%	0%	0%	71%	29%	0%	29%	0%	43%	29%	nd
05- Estrie	65	36%	36%	29%	0%	0%	23%	77%	15%	31%	0%	15%	38%	18 121\$
06- Montréal	310	60%	22%	18%	0%	18%	25%	75%	23%	20%	18%	18%	21%	11 067\$
07- Outaouais	120	57%	14%	0%	29%	0%	21%	79%	0%	37%	16%	16%	32%	18 884\$
08- Abitibi-Témiscamingue	25	33%	0%	33%	33%	0%	33%	67%	0%	33%	0%	33%	33%	nd
09- Côte-Nord	15	100%	0%	0%	0%	0%	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
10- Nord-du-Québec	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11- Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	10	nd	nd	nd	nd	nd	100%	0%	100%	0%	0%	0%	0%	nd
12- Chaudière-Appalaches	65	38%	25%	25%	13%	0%	36%	64%	45%	18%	18%	0%	18%	9 574\$
13- Laval	55	58%	17%	0%	25%	18%	78%	22%	0%	22%	33%	22%	22%	13 888\$
14- Lanaudière	120	32%	18%	41%	9%	8%	61%	39%	0%	26%	35%	17%	22%	18 088\$
15- Laurentides	180	38%	19%	24%	19%	0%	61%	39%	21%	26%	13%	24%	16%	19 653\$
16- Montérégie	405	46%	15%	25%	15%	4%	44%	56%	21%	20%	20%	17%	23%	16 467\$
17- Centre-du-Québec	70	41%	0%	35%	24%	0%	63%	38%	25%	38%	13%	0%	25%	14 268\$

Source: Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages (ENM)*, 2016.

NOTES SUR LES SOURCES

Plusieurs sources de Statistique Canada ont été utilisées pour réaliser ce portrait statistique. Les données peuvent varier d'une à l'autre, car elles s'appuient sur des univers différents. En voici les principales distinctions :

- L'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) : L'ENM (ou données de recensement) est basée sur l'auto-déclaration des répondants. Elle recense le nombre d'individus (travailleurs), non pas le nombre d'emplois. L'univers généralement utilisé dans ce portrait pour analyser les professions est celui de la population active expérimentée, soit les gens qui ont travaillé ou étaient en chômage en 2016 ou 2015.
- Le Module provincial-territorial des ressources humaines en tourisme (MPTRH) : Il fournit des informations détaillées sur les emplois, non pas sur les individus. L'information qui est captée est basée sur les emplois annuels qui sont définis comme étant du travail régulier tout au long de l'année, quel que soit le nombre d'heures par semaine. Un emploi qui ne dure que quelques mois est calculé en fonction de la fraction du temps qui a été travaillé durant l'année.
- L'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) : Les données de cette enquête captent le nombre de postes vacants par profession. Le salaire offert capte la moyenne du salaire qui était offert pour les postes en demande au moment de l'Enquête.